



DEMANDES DE BOURSES 2022

publié le 07/10/2022

RAPPEL

Bonjour,

Petit rappel : les demandes de bourses sont à effectuer avant le 20 octobre 2022.

Je suis disponible pour aider les familles si besoin à faire la demande via le téléservice.

Merci aux familles qui ne l'ont pas encore fait de penser à me remettre les coupons-réponse même si vous ne souhaitez pas faire de demande de bourses.

Cordialement,

Le secrétariat

tel 05 49 87 51 17



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.